

Ce numéro de la *Revue Maritime* paraît après une courte pause : un incident de santé a immobilisé notre rédacteur en chef, François Pézard en fin d'année, avant le bouclage de ce numéro.

François Pézard est désormais bien remis. Je tiens à cette occasion à saluer à nouveau l'extraordinaire travail qu'il réalise pratiquement seul pour la revue, aidé seulement de deux relecteurs et d'une maquettiste ainsi que, pour la recherche et le choix des articles, du comité de rédaction : un très grand merci, François !

Océanides, étude mondiale de la place du fait maritime dans l'histoire de l'humanité, programme exceptionnel de recherche mobilisant 260 chercheurs de 40 pays, vient de rendre ses conclusions.

Quatre périodes analysées – antiquité, Moyen Âge, époques moderne et contemporaine, quatre tomes, plus de 3 000 pages de contributions en français ou en anglais : une publication qui fera date.

Et une étude qui le prouve clairement : oui, se tourner vers la large a été, de tous temps et pour toutes les civilisations un formidable levier de développement, de puissance, de rayonnement, de richesse et de liberté : l'élément le plus structurant de l'histoire pour conférer une prédominance militaire, économique, culturelle, pour tirer le meilleur de ses atouts terrestres.

Puisse cette démonstration nous aider à faire comprendre plus largement l'importance pour notre pays de se tourner véritablement vers la mer, l'importance de vouloir et de construire un avenir maritime. Le Secrétaire général de la mer et le Cluster maritime sont chargés de mettre sur pied une « équipe de France du maritime », rassemblant compétences publiques et privées afin de transformer cette vision en des projets concrets, assurant une croissance économique forte, créatrice d'emplois et respectueuse de l'environnement. Cette équipe devra avoir les moyens d'accompagner les projets, d'en faciliter le déroulement, de leur assurer un cadre législatif, industriel et financier adapté.

La mer ne vote pas : elle a peu de place dans la campagne électorale en cours. Comme quelques autres, nous avons interrogé les candidats sur leur politique maritime, leur demandant

- quels sont leurs objectifs prioritaires ?
- quelle structure gouvernementale comptent-ils mettre en place ?
- quels sont les moyens de l'État qui seront mobilisés pour la mer ?

Les réponses seront publiées sur le site de l'Institut. Elles nous éclaireront sur les efforts d'explication et de conviction que nous devons continuer toujours et encore à déployer pour faire partager notre ambition maritime au plus haut niveau de l'État.

Eudes Riblier
Président de l'Institut français de la mer

Trois questions aux candidats à l'élection présidentielle

Madame, Monsieur,

Chaque élection présidentielle est l'occasion pour la France de redécouvrir qu'elle pourrait continuer à être une grande puissance maritime. Derrière cette expression, on place bien des rêves d'exploitation toujours annoncée, toujours attendue, toujours repoussée d'une immense zone économique exclusive, bien des rêves d'une sixième puissance économique mondiale dont le transport maritime serait le vecteur des exportations, bien des rêves d'une présence navale sur toutes les mers du globe,...

Notre pays a su, dans sa relation avec la mer, être à la pointe de la science, devancer l'évolution technologique, accompagner la mondialisation de l'économie, porter au plus haut niveau les enjeux environnementaux, susciter de nouvelles conventions internationales, maintenir une capacité stratégique majeure avec des forces navales de haut niveau.

Pour autant, en dépit de ces succès indéniables et alors que la dimension maritime est présente dans pratiquement tous les domaines de l'activité nationale – alimentation, défense, diplomatie, énergie, environnement, enseignement et recherche, industrie, transport, santé, sciences, sports et loisirs – le traitement de ces questions reste sectoriel, sans cohérence véritable avec les enjeux équivalents sur le territoire.

Une volonté politique affirmée, une organisation appropriée de l'Etat et l'allocation des moyens adaptés sont essentiels pour valoriser le potentiel qu'offre la mer et pour répondre aux besoins de nos sociétés, à la nécessité de relance de notre économie, au défi climatique, aux nouvelles tensions du monde.

La volonté politique

À la suite du Grenelle de la mer, en 2009, la France s'est dotée d'un livre bleu sur sa politique maritime et, dernièrement, un document de stratégie nationale pour la mer et le littoral a été publié sous l'égide du ministère de l'environnement. Malheureusement ce document est trop centré sur les préoccupations de ce seul ministère et, si il fixe des objectifs, il ne précise ni le calendrier, ni les moyens mobilisés pour les atteindre, ni les structures ou organismes qui en portent la responsabilité.

Cette stratégie doit être revue afin de fixer les objectifs, les moyens et les échéances pour chacune des structures ministérielles en charge de sujets maritimes. Elle implique toute la nation : elle donnera tous ses fruits si elle est comprise et partagée par tous les Français, portée en permanence au plus haut niveau de l'État, impulsée et suivie régulièrement par un Président de la République convaincu du rôle que peut jouer l'océan pour l'avenir de notre pays et, plus largement, pour l'Europe et pour l'humanité toute entière.

**Vous êtes candidat à la Présidence de la République :
quels sont les objectifs prioritaires de votre stratégie maritime ?**

L'organisation de l'Etat

Les enjeux maritimes sont souvent transverses et concernent un grand nombre de ministères. Pour assurer la cohérence d'ensemble de la politique maritime, les compétences et les capacités d'arbitrage actuelles du Secrétariat général de la mer doivent être sensiblement renforcées. Sous l'autorité directe du Premier ministre, il faut qu'il dispose de l'autorité d'animer et de coordonner les orientations d'une stratégie maritime globale désormais résolument tournée vers le large.

En complément d'un Secrétariat général de la mer ainsi renforcé, il faut que soient désignés et clairement identifiés au sein de chaque ministère des responsables de haut niveau en charge des questions maritimes et que soient reconnu le rôle important des régions pour développer, animer ou relayer ces politiques sur les territoires.

Le regroupement des questions d'affaires maritimes, de transport maritime et de pêche dans un ministère de l'environnement et de l'énergie a un effet réducteur considérable dans la mesure où il donne un caractère secondaire au développement durable des activités maritimes au sein d'un ministère plus préoccupé d'environnement et où, simultanément, il donne un caractère secondaire aux autres activités maritimes au sein de l'ensemble gouvernemental.

**Vous êtes candidat à la Présidence de la République :
quelle structure gouvernementale comptez-vous mettre en place
pour conduire votre politique maritime ?**

L'allocation de moyens

Tourner véritablement la France vers la mer est une entreprise de long terme alors qu'il y a urgence.

Quand de nombreuses nations développent leurs flottes de surface comme sous-marines, nos forces navales participent à la défense et la sécurité de nos concitoyens comme de nos intérêts à un niveau bien supérieur à celui prévu par le livre blanc de défense nationale.

Nos concurrents ont bien compris le potentiel d'emploi qu'offrent les nouvelles activités marines comme l'évolution de celles existantes.

Notre développement industriel pour les énergies marines renouvelable prend un retard bientôt irrémédiable.

Notre flotte de commerce est en dessous du seuil critique permettant le maintien des compétences pour irriguer les professions à terre et la desserte terrestre de nos ports limite dramatiquement leur hinterland.

La pêche et l'aquaculture nationales accusent un déficit majeur que le Brexit risque d'amplifier encore.

Les moyens affectés à la recherche marine sont en baisse en dépit du potentiel offert en alimentation, en santé et soins, en minéraux, en énergie, en industrie.

Les ressources de nos zones économiques exclusives font l'objet de pillages alors que nos moyens de surveillance et d'intervention sont en diminution.

Le réseau d'aires marines protégées dont la France s'est doté est largement fictif, faute de moyens scientifiques d'évaluation et de moyens de surveillance.

La culture maritime de notre pays est insuffisante et les formations des jeunes aux métiers maritimes doivent s'adapter rapidement pour répondre aux perspectives de développement du secteur.

La gouvernance de l'océan est un enjeu majeur. Des organisations non gouvernementales disposant souvent de moyens considérables ont la capacité de jouer un rôle important et concurrent des délégations officielles, en particulier dans les négociations en cours à l'ONU. Face à ce déséquilibre, notre diplomatie doit être dotée des moyens lui permettant d'assurer une présence forte de la France.

Notre pays doit agir vite : cela nécessite de mobiliser des moyens, de regrouper des énergies, de coordonner les efforts, de bousculer des procédures et des habitudes, de prendre des risques mesurés, d'être prêts à essayer quelques échecs, d'être une force de proposition et d'entraînement en Europe. Sinon, nous manquerons ce rendez-vous avec l'avenir pour lequel notre histoire comme l'étendue de nos zones maritimes nous offrent de grandes opportunités comme de grandes responsabilités.

**Vous êtes candidat à la Présidence de la République :
quelles initiatives comptez-vous prendre, à quelle échéance et quels moyens
de l'État mobiliserez-vous pour la mer ?**

L'institut Français de la mer est une association reconnue d'utilité publique qui a pour but de sensibiliser les Français au rôle fondamental de la mer dans tous les domaines, notamment scientifique, technique, culturel, économique et commercial.